

Dépistage pour les infections sexuellement transmissibles demandé par le patient

_C2ENRIST



PARTIE A : CETTE PARTIE PERMET D'IDENTIFIER POUR QUELLES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST) VOUS AVEZ BESOIN D'ÊTRE DÉPISTÉ

1. Avez-vous des symptômes d'infections sexuellement transmissibles (IST) ?

Oui **Non**

Bulle d'information à intégrer en regard de la question pour aider la personne à répondre

Si vous présentez l'un des symptômes suivants :

- des douleurs lorsque vous urinez ;
- des lésions, plaies ou boutons au niveau des parties génitales ou anales ;
- des douleurs au niveau du bas du ventre et/ou des saignements vaginaux inhabituels ;
- des sécrétions vaginales inhabituelles et/ou malodorantes ;
- d'écoulements visibles du pénis ;
- une douleur soudaine dans les testicules.

Nous allons vous orienter vers une consultation médicale après le prélèvement.

- Si vous présentez l'un de ces symptômes, vous nécessitez un dépistage de plusieurs infections sexuellement transmissibles par une prise de sang et un prélèvement au niveau des parties génitales, et/ou de l'anus et/ou de la gorge. Vous allez être orienté vers une consultation médicale après le prélèvement. Merci de répondre **UNIQUEMENT** à la question 2 ci-dessous puis à la partie B du questionnaire.
- Si vous ne présentez pas l'un de ces symptômes, merci de passer à la question suivante.

2. Etes-vous vacciné contre l'hépatite B ?

Oui **Non** **Je ne sais pas**

- Si vous avez répondu « oui » à cette question, vous êtes vacciné contre l'hépatite B, vous n'avez pas besoin de vous faire dépister pour cette infection.
- Si vous avez répondu « non » ou « je ne sais pas » à cette question, nous vous proposons un dépistage de l'hépatite B réalisé par une prise de sang.

3. Avez-vous eu plus d'un partenaire sexuel au cours des 12 derniers mois ou souhaitez-vous arrêter le préservatif avec votre nouveau ou nouvelle partenaire ?

Oui **Non**

- Si vous avez répondu « oui » à cette question, vous nécessitez un dépistage de plusieurs infections sexuellement transmissibles par une prise de sang et un prélèvement au niveau des parties génitales, et/ou de l'anus et/ou de la gorge. Merci de répondre **UNIQUEMENT** à la partie B du questionnaire.
- Si vous avez répondu « non » à cette question, merci de passer à la question suivante.

Dépistage pour les infections sexuellement transmissibles demandé par le patient

_C2ENRIST

4. L'un de vos partenaires a-t-il été testé positif à une ou plusieurs infections sexuellement transmissibles (chlamydia, gonocoque, syphilis) ?

Oui **Non** **Je ne sais pas**

- Si vous avez répondu « oui » ou « je ne sais pas » à cette question, vous nécessitez un dépistage de plusieurs infections sexuellement transmissibles (IST) par une prise de sang et un prélèvement au niveau des parties génitales, et/ou de l'anوس et/ou de la gorge. Vous pouvez passer à la partie 2 pour déterminer les types de prélèvement.
- Si vous avez répondu « non » à cette question, il ne semble pas nécessaire que vous vous fassiez dépister. Si vous souhaitez tout de même vous faire dépister, vous pouvez vous adresser au biologiste médical. Si vous avez des questions sur la sexualité, rendez-vous sur le site Questionsexualité.fr

PARTIE B : CETTE PARTIE PERMET DE SAVOIR DE QUEL(S) TYPE(S) DE PRÉLÈVEMENT(S) VOUS AVEZ BESOIN

5. Souhaitez-vous réaliser un prélèvement urinaire ou vaginal (*) ?

Prélèvement vaginal
 Prélèvement urinaire

(*) Le prélèvement vaginal est préférable par rapport au prélèvement urinaire, lorsque cela est possible, afin de permettre une performance maximale du dépistage.

6. Avez-vous eu des rapports anaux non protégés par un préservatif ?

Oui **Non**

- Si vous avez répondu « oui » à cette question, vous nécessitez un prélèvement au niveau anal. Celui-ci est réalisé par auto-prélèvement, merci de passer à la question suivante.
- Si vous avez répondu « non » à cette question, vous n'avez pas besoin de faire le prélèvement au niveau de l'anوس, merci de passer à la question suivante.

7. Avez-vous eu des rapports oro-génitaux ou oro-anaux non protégés par un préservatif (fellation, cunnilingus, anulingus) ?

Oui **Non**

- Si vous avez répondu « oui » à cette question, vous nécessitez un prélèvement au niveau de la gorge. Celui-ci est réalisé par un professionnel de santé ou par auto-prélèvement.
- Si vous avez répondu « non » à cette question, vous n'avez pas besoin de faire le prélèvement au niveau de la gorge.